



Dans ce numéro

« La famille au cœur de la transmission des passions culturelles » 2

« Où va l'éducation? L'école à l'heure du numérique » 4

Partenariat, recherche, transfert. Le point de vue des chercheurs et des intervenants 5

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE DU QUÉBEC

BULLETIN SPÉCIAL

Famille, médias, culture

8^e symposium québécois de recherche sur la famille

3 et 4 novembre 2005

Université du Québec à Trois-Rivières

Depuis quelques années, le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) a pris l'initiative de préparer un bulletin spécial à l'occasion de la tenue de son symposium biennal de recherche, afin que les participants disposent d'une documentation d'appoint.

Dans une première section, nous publions deux courts textes, rédigés par nos conférenciers internationaux invités. En conférence d'ouverture, Olivier Donnat, chercheur au ministère français de la Culture et de la Communication, décrit certains aspects de la dynamique familiale à l'oeuvre dans la transmission des passions culturelles. Ce texte abrégé permet de prendre connaissance des principales conclusions qu'il en tire. En conférence de clôture, Pierre Moeglin, directeur de la Maison des sciences de l'homme de Paris-Nord, traite des transformations du système de l'éducation à l'ère de l'Internet. Encore ici, il nous livre un résumé de ses propos.

Mais la plus grande partie de ce bulletin est consacrée à la synthèse d'une recherche empirique menée par le CDRFQ sur les attentes en matière de recherche, de formation et de transfert des connaissances dans le domaine de la famille et de l'enfance. Nous y décrivons succinctement les attentes respectives des intervenants et des chercheurs, dont le croisement renvoie à une image fort révélatrice de la dynamique qui anime ces deux communautés. Nous présentons ici un résumé du rapport que nous avons remis au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, qui a assuré le financement de la recherche. Nous vous rappelons qu'un débat sur cette question des attentes respectives du monde de la recherche et du monde de l'intervention aura lieu dans le cadre de ce symposium, ce jeudi.

La famille au coeur de la transmission des passions culturelles

Il est presque devenu banal d'affirmer que le « désir » de culture dépend pour une large part des conditions de socialisation primaire des individus et que par conséquent les causes de son inégale distribution se situent, pour l'essentiel, au sein de l'espace familial. Même ceux qui considèrent que le concept d'*habitus* proposé par Pierre Bourdieu conduit à donner une vision trop systématique des mécanismes de « reproduction » s'accordent pour reconnaître que les habitudes prises pendant l'enfance jouent souvent un rôle déterminant en matière de loisirs, et notamment de culture.

D'ailleurs, les résultats d'enquêtes sont là pour rappeler cette vérité à ceux qui seraient tentés de l'oublier : « l'attrait pour les loisirs culturels a souvent été éveillé dès le plus jeune âge et les pratiques à l'âge adulte s'inscrivent dans la continuité de comportements plus anciens »¹; dans le domaine de la lecture, le fait d'être un fort lecteur apparaît, même dans les jeunes générations, de plus en plus lié à l'attitude des parents, à leur projet éducatif et à leurs propres comportements, à mesure que les liens entre école et lecture ont tendance à se relâcher².

Nous tiendrons donc pour acquis que le « désir » de culture (ou bien entendu son absence) fait souvent partie du legs familial hérité des parents et que les formes qu'il prend à l'âge adulte dépendent pour une large part des stimuli reçus pendant l'enfance. On ne peut toutefois pas s'en tenir à ce seul constat, car cela reviendrait à oublier les profondes transformations qu'a connu la famille ces dernières décennies, en liaison avec les diverses mutations structurelles de nos sociétés (progrès de la scolarisation, augmentation de la consommation des médias chez les enfants, développement de la mobilité géographique et des échanges, etc.). Si on reprend l'analyse de François De Singly³, il faut désormais, en effet, prendre en compte le fait que la famille contemporaine ne se contente plus d'assurer

la fonction traditionnelle de reproduction d'une génération à l'autre : elle doit aussi en assurer une seconde, en partie contradictoire avec la première, à savoir permettre aux enfants de « devenir eux-mêmes », de se construire leur propre identité.

Deux enquêtes nationales⁴ nous ont permis, récemment, d'engager une réflexion sur les liens entre culture et famille et de préciser le rôle que celle-ci jouait dans la (re)production de l'appétence pour les activités culturelles. L'une comme l'autre, en effet, comportait un volet sur les loisirs et les « passions » pratiquées pendant le temps libre, avec notamment plusieurs questions sur les conditions de leur découverte et de leur transmission. Que retenir des résultats à propos des « passions culturelles »⁵? Trois séries de facteurs, fortement corrélés et par conséquent difficiles à isoler les uns des autres, définissent un contexte particulièrement favorable à la transmission des passions culturelles.

Les premiers tiennent aux effets d'imprégnation liés aux conditions générales de socialisation : le fait de vivre dans un milieu socioculturel favorisé crée une proximité, plus ou moins grande selon les cas, avec le monde de l'art et de la culture qui rend en général plus réceptif aux sollicitations ou opportunités qui peuvent se présenter dans ce domaine, même quand elles concernent des activités non pratiquées dans l'espace familial. Interviennent par ailleurs, souvent de manière corrélative, les effets liés à l'apprentissage précoce : le fait d'avoir l'occasion de découvrir des activités culturelles pendant l'enfance (en famille, mais aussi lors de sorties scolaires, dans des centres de vacances, etc.) augmente les chances de découvrir une passion ou de rencontrer une personne qui saura la faire naître.

Enfin, la transmission d'une passion culturelle peut s'enraciner dans la valeur de l'exemple, même quand l'activité concernée n'a pas été pratiquée au cours de l'enfance. Le fait que le

père ou la mère, une soeur, un frère ou un autre membre de la famille pratique régulièrement une activité peut permettre la « découverte » d'une passion pour cette activité à l'âge adulte : ainsi, par exemple, une personne ayant privilégié à un certain moment de sa vie le sport ou les voyages pourra « découvrir », après un mariage ou la naissance d'un enfant, une passion pour une activité culturelle dont ses parents étaient familiers.

Il arrive que ces trois séries d'effets se cumulent, dans le cas par exemple d'un enfant de milieu favorisé qui, à la suite de ses parents, joue d'un instrument de musique, fait de la danse ou lit des romans. Mais, en réalité, les trois conditions sont assez rarement réunies (dans la plupart des cas, seulement un ou deux de ces effets sont à l'œuvre) et bien entendu de nombreux autres facteurs interviennent dans les processus de transmission intergénérationnelle, indépendamment du niveau social. C'est pourquoi nous avons cherché à établir des « styles »⁶ de famille pour tenter de se rapprocher de la réalité effectivement vécue par les personnes interrogées, pendant leur enfance. Les résultats que nous avons obtenus montrent que les personnes ayant reçu une passion culturelle sont plus nombreuses à être issues d'une famille où les discussions étaient nombreuses, où on parlait de l'actualité, de l'école, du travail des parents, etc. Elles sont également plus nombreuses dans les familles où les conflits et les problèmes étaient fréquents : avoir vécu son enfance dans une famille où l'on s'opposait à propos de politique, de religion ou de choix de vie et où l'on connaissait des difficultés n'apparaît pas comme un obstacle à la transmission des passions culturelles, au contraire même : les personnes élevées dans les familles où les difficultés étaient les plus nombreuses sont deux fois plus souvent concernées par la transmission d'une passion culturelle que les autres. Il apparaît toutefois que ces personnes sont sensiblement moins portées que les

autres « récepteurs » à la transmettre à leur tour à leur enfant.

Bien entendu, l'approche quantitative rencontre assez vite ses limites quand il s'agit d'analyser un processus aussi complexe que la transmission des passions culturelles. Celle-ci, en effet, fait intervenir des éléments de contexte ou des événements biographiques qu'il est très difficile d'appréhender dans le cadre d'une enquête nationale par questionnaire. Aussi, avons nous réalisé, en complément de l'enquête *Histoire de vie*, une série d'entretiens auprès de douze « passionnés de culture » qui faisaient partie de l'échantillon initial.

Ces entretiens confirment l'influence souvent déterminante du père et/ou de la mère dans les logiques qui poussent à devenir un passionné de culture à l'âge adulte. Mais en même temps, ils mettent en évidence la très grande diversité des formes que peut prendre cette influence. Quatre cas peuvent être distingués :

- le premier correspond à la transmission « naturelle » d'une passion : le goût pour le théâtre, la peinture ou le piano fait partie de la culture familiale parfois depuis plusieurs générations, au point que le « passionné » ne parvient pas à situer l'origine de sa passion, tant il a le sentiment qu'elle a toujours été là, depuis toujours. La passion apparaît dans ce cas comme une manière de prolonger une lignée, de perpétuer une tradition, plus généralement de maintenir un lien avec ses origines, qu'elles soient familiales, géographiques ou culturelles.

- le second cas correspond à des situations où la transmission est plus conflictuelle, en décalage ou en rupture par rapport à l'héritage que le père ou la mère entendait léguer à leur enfant : la passion est alors souvent vécue comme le résultat d'une démarche personnelle ou comme l'expression d'une volonté de prendre ses distances à l'égard de

son histoire familiale. Le « passionné » est alors tenté de mettre l'accent sur l'influence décisive d'un tiers (un enseignant, un ami plus âgé, un « maître ») au point de souvent oublier ou dénier celle de son milieu familial.

- dans le troisième cas, l'influence apparaît plus indirecte : l'existence d'une passion ne renvoie pas à une quelconque volonté de transmission de la part des parents, mais à un événement particulier, souvent dramatique, qui introduit une rupture dans l'histoire familiale ou la biographie du « passionné » (mort d'un proche, accident ou maladie grave, immigration ou déménagement). Comme le suggérait Christian Bromberger à propos des « passions ordinaires », « un drame est souvent le déclencheur de l'aventure passionnelle ».

- enfin, il existe des situations où l'influence familiale apparaît « en creux » quand la passion apparaît comme un moyen d'échapper à son milieu, de se soustraire à sa famille d'origine. On serait tenté de dire, pour simplifier, que la logique à l'œuvre est, dans ce cas, l'opposée de celle de la reproduction : loin de favoriser l'inscription dans une lignée, elle tire sa force, au contraire, des ruptures (réelles ou non) qu'elle favorise ou permet d'accomplir. La passion, alors, n'est pas un élément du patrimoine transmis par les parents, mais un vecteur qui permet d'engager ou de poursuivre un processus de construction identitaire en décalage ou en réaction contre ses origines, qu'elles soient sociales, ethniques, territoriales ou autres.

Au final, il apparaît bien difficile de dégager une signification univoque aux logiques qui conduisent à devenir un passionné de culture, en raison bien entendu de la diversité des activités culturelles qui peuvent servir de support à la passion, mais aussi de la diversité des histoires familiales et des trajectoires biographiques : aller régulièrement au théâtre, jouer dans une fanfare ou s'intéresser à l'art contemporain peuvent être

des passions qui sont investies et « racontées » de manière très différente, selon les individus et les contextes.

Beaucoup de passions culturelles – notons bien qu'on pourrait dire la même chose à propos du sport, du bricolage ou de la pêche – se situent plutôt sur le registre de la reproduction, car elles permettent de prolonger une tradition familiale (ou locale) et ainsi d'affirmer ou de renforcer une appartenance héritée. Mais, d'autres activités (parfois les mêmes) sont tout autant investies pour des raisons strictement opposées quand elles sont vécues comme des manières de s'affranchir de sa famille ou de son milieu d'origine et qu'elles répondent à une recherche de « libération » ou d'expression de soi.

OLIVIER DONNAT
DEPS Ministère de la culture
et de la communication (France)

NOTES

¹ C. Tavan, *Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*, INSEE Première n° 883, février 2003.

² Cf C. Baudelot, M. Cartier, C. Detrez, *Et pourtant ils lisent...*, Seuil, 1999.

³ Cf par exemple *Sociologie de la famille contemporaine*, A. Colin, 2004.

⁴ Il s'agit des enquêtes *Transmission familiale* (2000) et *Histoire de vie* (2003) réalisées l'une et l'autre par l'INSEE.

⁵ On utilise le terme de « passion » que les personnes interrogées utilisent souvent elles-mêmes pour désigner la nature de leur engagement dans les activités culturelles, sans ignorer la faiblesse de son assise théorique ni les difficultés que soulève son usage. À propos des usages du terme « passion » et des difficultés qu'il soulève, on peut consulter notamment A. Hennion, *La passion musicale*, Métailié, 1993, et C. Bromberger (sous dir.), *Les passions ordinaires*, Bayard Editions, 1998.

⁶ On a construit quatre indicateurs synthétiques pour tenter d'apprécier le « style » de la famille d'origine : un sur le degré d'investissement des parents à l'égard du travail scolaire de leur enfant, un sur la diversité des sujets de discussion au sein de la famille, un sur l'existence de conflits (sur la politique, les choix de vie, etc.) et un dernier sur l'existence de problèmes (chômage, décès, violence, etc.).

Où va l'éducation? L'école à l'heure du numérique

Pourquoi le développement des usages des outils et médias numériques dans l'éducation pose-t-il des problèmes différents de ceux qu'ont posés, à leur époque, l'audiovisuel et l'informatique? Telle est la question à partir de laquelle j'appréhenderai les transformations actuelles de l'appareil de formation et des relations qu'il entretient avec la société.

Mutatis mutandis, les situations semblent pourtant identiques, d'une génération de médias à l'autre, et il n'y a pas de raison de considérer que le Web, le multimédia et les systèmes mobiles viennent, davantage que les outils antérieurs, heurter et bouleverser de l'extérieur un système éducatif qui ne s'y attend pas et qui ne les attend pas. Il ne suffit pas, en effet, que des ordinateurs branchés sur les réseaux soient présents dans les établissements, même en nombre, pour que l'on puisse affirmer que l'éducation est révolutionnée par Internet. Les données existantes montrent d'ailleurs que la numérisation de l'enseignement est encore relativement modeste. Rien ne permet donc de supposer qu'en tant que tels, les nouveaux médias mettent en cause l'institution éducative.

Aussi, plutôt que de l'irruption du numérique dans l'éducation, est-il préférable de parler de la conversion de l'éducation à des modèles pédagogiques et organisationnels nécessitant le franchissement de la barrière numérique. Pour autant, l'on aurait tort de penser qu'en relation avec la numérisation, l'institution éducative ne connaît pas d'importantes transformations. Simplement, l'introduction des outils et médias numériques n'est pas la cause de ces transformations, mais sa conséquence. Contestée dans ses modes de fonctionnement et dans sa légitimité, l'institution fait appel aux outils et médias numériques pour inventer d'autres manières d'enseigner et d'apprendre, des modalités inédites d'organisation, de nouvelles missions.

Quelles sont-elles? La situation diffère grandement selon les niveaux, secteurs et contextes. Si l'on s'en tient à la situation française, les mutations de l'enseignement des premiers âges, et la place qu'y occupent les outils et médias numériques, n'ont que peu à voir, par exemple, avec ce qui se passe à l'université : les problèmes de la numérisation en formation initiale ne se retrouvent pas tels quels en formation continue et dans l'éducation populaire. Aussi diverses soient-elles,

cependant, ces mutations, révélées, appuyées et exacerbées par la présence de ces outils et médias, ont en commun leur radicalité : la refondation du système et la recherche de modèles sont partout à l'ordre du jour.

Deux processus corrélés retiendront plus particulièrement l'attention : réinstitutionnalisation de l'institution éducative et réindustrialisation de ses modes de communication. De la portée de leur corrélation témoignent *a contrario* les obstacles qu'ils rencontrent et le brouillage des distinctions qu'ils induisent l'un et l'autre, par exemple entre public et privé, individuel et collectif, socialisation formelle et informelle. Ainsi est-ce la définition même du périmètre scolaire qui est en jeu et, à travers la multiplication et la diversification des modes d'accès au savoir, la validité du projet d'une société dite « de la connaissance »?

PIERRE MOEGLIN, directeur
Maison des sciences de l'Homme,
Paris-Nord



Partenariat, recherche, transfert.

Le point de vue des chercheurs et des intervenants

Le CDRFQ a déposé, en mars 2003, un rapport de recherche présenté comme une étape exploratoire, portant sur l'évolution de la recherche dans le domaine de la famille et de l'enfance. Ce rapport a permis de dresser un bilan à la fois historique et quantitatif de l'évolution de la recherche sur la famille et l'enfance au Québec. Y étaient notamment décrites l'évolution remarquable des travaux de recherche et de publication, la production significative de mémoires et de thèses ainsi que la diversification des thématiques et des disciplines de recherche. Il a également donné lieu à la diffusion d'un article dans la revue *Enfances, Familles, Générations*¹. Au terme de ce rapport, basé essentiellement sur des données publiées, il a été décidé d'y donner suite, en interrogeant cette fois les acteurs communautaires et les acteurs de la recherche.

La démarche empirique a consisté à interroger des représentants d'organismes communautaires et d'équipes universitaires de recherche. Au total, nous avons réalisé quarante-trois entretiens auprès d'organismes communautaires et seize entretiens auprès d'équipes de recherche. Cette recherche a été subventionnée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

LE POINT DE VUE DES ORGANISMES

Les expériences de partenariat

On peut affirmer que les échanges entre les organismes d'intervention et les chercheurs sont le fait de la très grande majorité des organismes. À des degrés divers, on peut conclure à la généralisation de contacts de recherche dans les organismes qui interviennent auprès des familles et des enfants. Les organismes rencontrés reconnaissent en plus l'évolution qui s'est faite au fil des ans. Malgré certaines réticences exprimées, on reconnaît que la recherche est devenue plus accessible, même si l'on déclare manquer de

temps pour la consulter. On fait aussi état de la plus grande disponibilité des chercheurs et d'une plus grande facilité à les rejoindre, sinon parfois à les mobiliser.

Quelles formes prennent de tels partenariats? Le spectre des alliances est très large. Dans un certain nombre de cas, il est question de contacts privilégiés, mais ponctuels, avec un chercheur ou une équipe de recherche. La majorité affirme tenir des contacts plutôt informels : seuls quelques organismes mentionnent une participation suivie et soutenue. En fait, il semble bien que les échanges prennent souvent la forme de mini-réseaux personnalisés. On note même la présence de chercheurs au sein d'un très petit nombre d'organismes. Le partenariat va du simple échange d'informations à des rencontres périodiques autour de projets de recherche, même si, dans ce dernier cas, les intervenants semblent éprouver de la difficulté à y participer régulièrement. La participation plus ou moins régulière à des activités de diffusion des résultats de recherche constitue une autre forme de partenariat aux yeux de certains. À partir des entretiens, il est difficile de déterminer qui, des chercheurs ou des organismes, a pris l'initiative d'une démarche concertée, mais il semble bien que, généralement, la « demande » vienne des chercheurs, qui tentent d'associer un organisme à leurs projets. À quelques exceptions près, les représentants d'organismes sont plutôt à la recherche d'informations, de données, de références en lien avec leur mission, ou encore de conférenciers pour leurs colloques ou leur assemblée annuelle. S'ils ont participé à des projets menés par des chercheurs, ils rappellent l'importance d'être tenus au courant des résultats de la recherche et de ses retombées éventuelles pour leurs activités.

La plus ou moins grande familiarité avec l'univers de la recherche ainsi qu'une expérience antérieure ou actuelle positive influencent fortement le jugement qui est porté. Dans l'ensemble cependant, même

ceux qui indiquent une participation soutenue à des recherches universitaires expriment néanmoins le sentiment de deux mondes distincts, dont il va de soi que les objectifs ne coïncident pas nécessairement. Un informateur déclare avoir le sentiment de se faire *utiliser* par les chercheurs. Cet autre souligne la barrière du langage méthodologique. Un troisième trouve qu'il faut beaucoup de mots pour en arriver à des résultats concrets. Cet intervenant retient le caractère hermétique des recherches universitaires. Des commentaires maintes fois soulignés, qui sont récurrents dans l'univers des représentations de la recherche, et que l'on retrouve encore de nos jours de manière insistante.

Il ressort également que les ressources limitées dont disposent les organismes, en termes de personnel ou de budget, réduisent considérablement la portée de leurs engagements. On compte sur le bénévolat des chercheurs, sur leur participation volontaire. On s'attend à ce que ceux-ci disposent de leurs propres moyens financiers pour supporter l'essentiel, sinon la totalité des activités de recherche en partenariat. Rares sont les organismes qui ont pu, de manière très ponctuelle d'ailleurs, disposer de budgets spécifiques de recherche. Dans ces circonstances, on comprendra que malgré la bonne volonté exprimée, les partenariats de recherche ne peuvent qu'être modestes au plan de l'implication active des organismes communautaires.

Faire de la recherche

On peut se demander ce que signifie concrètement « faire de la recherche » au sein d'un organisme. L'engagement direct dans des travaux de recherche, bien réel, demeure nettement l'exception. Par exemple, un organisme a réalisé un sondage interne pour mieux cerner le profil de ses membres et de sa clientèle. Un autre a obtenu un financement ponctuel pour connaître la notoriété

Partenariat, recherche, transfert. Le point de vue des chercheurs et des intervenants

de ses activités. Un troisième, après une expérience avec un laboratoire universitaire, a modifié ses formulaires d'adhésion de manière à obtenir une connaissance plus objective de ses membres. Un quatrième s'est allié à un chercheur pour faire l'évaluation de ses programmes d'intervention. Ici, la recherche est donc fortement tributaire de la mission de l'organisme et déborde très peu de ce cadre.

Les organismes communautaires souhaiteraient bien disposer de ressources qui leur permettraient de bénéficier d'un « agent de recherche » qui non seulement faciliterait leurs contacts avec les chercheurs mais aussi s'approprierait les résultats de recherche en fonction de leurs besoins, par exemple sous forme de condensés, de résumés, de fiches de lecture, etc. (On verra plus loin que les chercheurs, pour leur part, souhaiteraient disposer d'« agents de liaison », pour effectuer des tâches de diffusion et de transfert).

Quand ils approchent des chercheurs, ou sont approchés par eux, les organismes communautaires se disent qualifiés pour identifier les problèmes de recherche les plus pertinents. Leur participation à la recherche repose sur leur expertise d'intervention. On insiste, comme on peut s'en douter, sur la connaissance pratique du milieu, des besoins des membres, etc., pour justifier leur apport à la recherche. L'organisme peut également mettre à la disposition des chercheurs ses archives, ses listes de membres, certaines bases de données ou son réseau d'information, l'accès à des informateurs, ce qui est le plus prisé d'ailleurs par les chercheurs, comme on le verra plus loin. Bref, les organismes d'intervention constituent très souvent des champs de recherche, des terrains d'expérimentation mis au service des chercheurs : ils offrent à ceux-ci leur connaissance pratique de l'action communautaire.

Pour se tenir au courant des travaux de recherche, la participation à des colloques -

dont ceux du CDRFQ - semble être une voie que favorise un grand nombre d'organismes, qui sont souvent eux-mêmes responsables d'activités récurrentes, annuelles la plupart du temps, sous forme d'assemblées ou de congrès, et qui incluent très souvent une période de formation ou d'information. Certains privilégient les colloques à cause de la durée, laquelle permet d'établir des liens, et aussi parce qu'ils constituent une formule souple alliant débats, communications scientifiques et grandes conférences. On y participe à titre de personnes-ressources à l'occasion. Toutefois, les contraintes de temps et d'argent limitent sévèrement la disponibilité du personnel des organismes à ces activités. On s'est même permis de souligner l'intérêt des formules proposées par le CDRFQ, en comparaison à une activité ponctuelle (conférence universitaire de durée limitée, par exemple) ou à des présentations de résultats de recherche. Ce qui n'empêche pas un certain nombre d'organismes d'exprimer un regard critique face à la multiplication des colloques, souvent de trop grande envergure ou de portée très restreinte à leurs yeux.

Certains ont souligné qu'ils invitent des conférenciers, à l'occasion de leurs activités annuelles, par exemple, ou encore pour faire le point sur un sujet qui les préoccupe. Ils peuvent parfois contacter une équipe de recherche, ou bien un chercheur, pour obtenir de l'information sur un sujet précis.

Le transfert des connaissances

La majorité des personnes rencontrées avouent manquer de temps pour prendre connaissance des travaux de recherche, sans compter les ressources limitées de personnel, puisque très peu peuvent se doter d'un agent de recherche ou d'information. La plupart des personnes interrogées trouvent cependant le moyen de lire assez régulièrement des documents sur des sujets qui les préoccupent. On s'abonne à des revues, à des périodiques

ou à des bulletins. Des chercheurs envoient même des exemplaires de leurs publications à certains intervenants; ces documents seront naturellement mieux connus. Mais la consultation d'articles de recherche semble peu fréquente. C'est pourquoi on souhaite que soient rendus disponibles des résumés, des synthèses de résultats ou de courts textes de vulgarisation. On souhaite que les chercheurs fassent eux-mêmes l'effort de diffuser leurs résultats, dans des formats convenables et accessibles.

La recherche sur Internet semble constituer une avenue pleine d'embûches. Si on louange son accessibilité, la difficulté de repérer rapidement une information en rebute plusieurs. Certains expriment le souhait d'un site dédié, sur lequel la recherche d'informations pertinentes serait facilitée. Il semble bien, en pratique, que l'Internet ne constitue en aucun cas la panacée au transfert de connaissances.

Cependant, certains organismes, on le sait, disposent de leur propre moyen interne de communication, sous forme de bulletin, de périodique, etc. À les consulter, on perçoit un effort très net de diffusion d'information auprès de leurs membres ou auprès d'un plus large public. On peut y retrouver des fiches de lecture, des textes de synthèse préparés par des chercheurs, ou des réflexions sur un thème donné, alimentées par des ouvrages récents. Divers sites Internet sont d'ailleurs le fait des organismes, mais leur mise à jour est souvent fonction de leurs ressources.

Quand il est question de transfert de connaissances, on fait la plupart du temps référence au mouvement qui va des chercheurs aux intervenants. Un aspect moins souligné, mais d'ampleur significative, est le fait de transfert des organismes d'intervention en faveur de leurs membres ou du grand public et ce, faut-il le rappeler, avec des moyens très limités.

Thèmes de recherche souhaités

Nous avons posé directement la question des thèmes de recherche que les organismes d'intervention souhaitent voir abordés par les chercheurs. Les considérations précédentes laissent entrevoir qu'à quelques exceptions près, les contraintes des organisations leur laissent peu de temps, sinon aucune ressource, pour le développement de la recherche dans leur milieu, et que leur participation est ponctuelle et fragile dans un très grand nombre de cas. Dans ces circonstances, on comprendra que certains intervenants éprouvent de la difficulté à se faire une idée précise des besoins de recherche à long terme. Pour la plupart cependant, les besoins exprimés sont directement liés à leur mission. Les priorités de recherche d'une majorité d'organismes se calquent sur leurs objectifs d'intervention.

Et pourtant, un certain nombre d'informateurs n'ont pas hésité à suggérer des thèmes de recherche qui débordent nettement de leurs responsabilités quotidiennes. Ainsi, un organisme communautaire de loisir voit la question du décrochage scolaire comme importante, et rappelle la nécessité des études sur le logement. Un organisme d'intervention auprès des personnes âgées suggère la question du jeu pathologique. Le thème de l'aménagement du temps a été suggéré par un organisme d'aide au développement des politiques familiales municipales. L'expérience durable de liens avec des chercheurs ou des équipes de recherche caractérise ceux qui ont proposé des thèmes hors de leurs préoccupations premières.

À ceux-ci, s'ajoutent certains organismes de regroupement - ou dont les objectifs sont à la fois nationaux et plus généraux - qui ont connu des expériences fructueuses de partenariat de recherche, et qui expriment une vision plus large des besoins de recherche. Dans l'ensemble, des thèmes plus généraux qui ont été suggérés, on retiendra

notamment : les transformations des politiques familiales nationales et municipales; la question des transformations de la famille, des changements dans les rôles parentaux et dans les relations entre générations; la conciliation famille-travail et la conciliation études-famille-travail; les conditions de vie des familles; les questions reliées au logement; la fertilité, la natalité, la contraception et les nouvelles technologies de la reproduction humaine; la place du bénévolat dans la société; le rôle de l'école; la qualité des services de garde; ainsi que l'aménagement du temps.

Il est intéressant de constater que ce sont moins les *problèmes familiaux* qui semblent préoccuper un grand nombre d'organismes que le fonctionnement général de la famille, sa dynamique interne et ses transformations, de même que son contexte à la fois politique et socioéconomique.

S'ajoute à cela le fait que certains sont conscients que la recherche peut constituer un moyen important pour les aider à définir leurs orientations et leurs objectifs, à étayer leur mission, à consolider leurs actions et à asseoir leur méthodologie d'intervention. Certains n'hésitent pas à soutenir que sans données de recherche, ils ne parviendront pas à fonder leurs actions sur des bases solides.

Les besoins de formation

Sur la question des besoins de formation, on exprime des soucis premiers tout naturellement reliés à des organismes bénévoles : formation comptable, levée de fonds, comptes rendus de réunions, moyens de communication adaptés, conduites d'assemblées, gestion du temps, soutien aux bénévoles, etc. La formation de bénévoles et d'animateurs, pour des interventions adaptées à leurs responsabilités, constitue également un souci majeur. Mieux comprendre le champ d'intervention de l'organisme est un autre souhait répété (comprendre la

dynamique familiale, les valeurs des jeunes, les relations parents-enfants, etc.).

On exprime également certains besoins de formation technique, particulièrement en micro-informatique. Quelques-uns souhaitent même une certaine formation à la recherche, de manière à apprendre à mieux décrypter les méthodes de recherche, à en faire la synthèse, ou à mieux s'insérer dans des partenariats de recherche, par exemple. On verra plus loin que les chercheurs semblent disposer de peu de temps ou de ressources pour rencontrer de telles demandes. Étant donné les ressources et le temps dont on dispose, on privilégie des moyens souples, de courte durée. Cependant, quelques organismes ont le souci de planifier un programme de formation à moyen terme, soit par des sessions formelles de consultation auprès de leurs membres, soit à l'aide de personnes-ressources extérieures.

Comme on l'a vu, un grand nombre d'organismes participent ou souhaitent participer à des colloques, sources à la fois d'information et de formation. Ils organisent eux-mêmes, à l'intention de leurs membres, des ateliers, des déjeuners, dîners ou soupers-conférences. Ils participent parfois à des sessions de présentation des résultats de recherches auxquelles ils ont collaboré. En ce cas, les besoins de formation renvoient à des moyens plus denses, toujours ponctuels, très souvent tributaires de leur réseau de chercheurs.

LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS

On sait que la plupart des organismes subventionnaires exigent maintenant que dans leurs demandes de subventions, les chercheurs identifient des partenariats avec des organismes d'intervention. L'un des premiers à avoir instauré une telle politique a été le « Conseil québécois de la recherche sociale » (CQRS, intégré maintenant au « Fonds québécois de recherche sur la société

Partenariat, recherche, transfert. Le point de vue des chercheurs et des intervenants

et la culture », FQRSC), qui a été à l'origine de la création de grands partenariats de recherche. Par la suite, les trois « Actions concertées » sur la famille ont également repris un tel modèle. Plus récemment, l'organisme fédéral de subvention des recherches en sciences humaines, le « Conseil de recherche en sciences humaines du Canada » (CRSHC) a introduit un programme « Alliances Université-Communautés » (ARUC). À noter qu'au terme d'un processus de consultation, cet organisme semble s'orienter vers une formule de financement des projets qui accorderait encore plus de poids à leurs retombées dans le milieu.

Par ailleurs, les recherches qui ont tenté d'évaluer l'utilisation de la recherche sociale permettent de conclure que la majorité des chercheurs se livrent à des activités de transfert, aux différentes étapes du processus de recherche, et que les plus actifs en ce domaine sont les chercheurs les plus subventionnés². Comme les équipes que nous avons rencontrées sont généralement très actives, il importe de rappeler qu'elles ont donc toutes des partenariats de recherche et ce, d'autant plus que certains programmes auxquels elles ont fait appel, dans le domaine de la famille et de l'enfance, présentaient de telles exigences. Il ne s'agit pas ici, en aucun cas, d'un portrait d'ensemble de l'opinion et des activités des chercheurs, mais bien de celui de grandes équipes de recherche, très actives dans le domaine de la famille et de l'enfance.

Un bref bilan des recherches sur la famille

Souignons d'entrée de jeu qu'il ne s'agit pas ici de procéder à un bilan d'ensemble de l'évolution de la recherche sur la famille au Québec. Nous visons seulement à décrire le portrait qu'en dégagent les chercheurs que nous avons rencontrés, dans le contexte d'une entrevue à durée limitée et dont ce n'était pas le premier objectif. Notre échantillon limité ne permet pas de dessiner un

véritable portrait systématique que les chercheurs dressent de l'évolution de la recherche sur la famille : celui-ci est teinté des orientations disciplinaires et des expériences antérieures de chacun. Mais il demeure intéressant de rappeler brièvement ce que nous disent ceux que nous avons rencontrés.

Certains des répondants de notre échantillon retiennent la petite masse critique de chercheurs actifs dans le domaine de la famille et de l'enfance, et la difficulté de trouver des interlocuteurs spécialisés. D'autres rappellent la difficulté du travail interdisciplinaire ou bien un certain isolement des chercheurs, ou encore les tendances individualistes d'un grand nombre d'entre eux. Quelques-uns ont également rappelé la précarité d'emploi chez de nombreux jeunes chercheurs.

Plutôt que l'évolution de thématiques particulières, ce que semblent retenir les chercheurs c'est l'évolution du contexte de vie familiale, aux plans culturel, économique et politique, au point d'en faire l'un de leurs axes privilégiés de recherche et, comme on le verra, l'un des thèmes prioritaires. La majorité relève cet aspect comme tout à fait fondamental : conditions de vie, conditions de travail, évolution des rapports hommes-femmes et des rapports parents-enfants, transformations des normes juridiques, etc. Comme le souligne un chercheur, c'est moins la *famille* en elle-même qui devient l'objet de ses préoccupations (par exemple, au regard des transformations passées) que sa dynamique interne contemporaine et surtout le contexte qui la façonne.

Il aurait été étonnant que la question du financement de la recherche ne fasse pas surface. Quand elle est abordée, c'est majoritairement pour en souligner les limites, sinon la décroissance. Aux yeux de plusieurs, le financement s'est détérioré. Les grands programmes de recherche ciblés sur la famille et l'enfance font défaut. Les grands organismes de soutien à la recherche ne sont pas

sensibles au thème de la famille : c'est plutôt l'initiative de quelques chercheurs qui en assure le développement autour de demandes ponctuelles, sur des thèmes interreliés. En conséquence, les chercheurs deviennent trop dépendants des aides ministérielles ponctuelles. Un autre interlocuteur souligne la perte du programme de *chercheurs-boursiers*, lequel permettait d'engager de jeunes chercheurs dans les organismes de soutien et de prévention et permettait d'assurer une certaine relève. Ce qui est explicite au fil des entretiens avec les chercheurs, c'est le caractère éminemment structurant reconnu aux grands programmes de recherche en partenariat du FQRSC, ainsi que des Actions concertées. Mais l'absence de telles mesures, dans les organismes subventionnaires actuels, tout comme la concurrence entre les grandes équipes de recherche, en laissent quelques-uns songeurs, voire inquiets.

La question de l'accès à l'information de base fait aussi partie des préoccupations des chercheurs. Par exemple, l'un d'entre eux souligne comment il lui est devenu difficile de se constituer des listes de sujets pour obtenir des échantillons significatifs, comment il peine à compléter les quotas qu'il s'est fixés. De même, l'accès aux données dont disposent les organismes et la constitution de banques de données peuvent être entravés par des problèmes administratifs ou des fichiers inadéquats. On a encore noté l'étroitesse du milieu spécialisé dans le domaine de la famille, ainsi que les problèmes de recrutement d'une main-d'oeuvre étudiante qualifiée. L'essor des recherches en partenariat a bien entendu été souligné.

Les partenariats de recherche

La vaste majorité des chercheurs que nous avons rencontrés ont une expérience de partenariat de recherche de longue date. Les partenaires sont les organismes d'intervention dans le domaine de la famille et de l'enfance, bien entendu, mais aussi des

professionnels, des responsables gouvernementaux, ou des institutions dans le domaine de la santé et des services sociaux. Comme on l'a vu, les partenariats sont de nature très variée. Dans de nombreux cas, les organismes sont intégrés dès le début de la recherche, pour en définir les orientations générales, établir l'échéancier, le rôle des partenaires, etc. Certains chercheurs sont allés jusqu'à établir un « comité du suivi » de manière à assurer la continuité de la collaboration, tout au long de la recherche et même une fois celle-ci complétée.

Dans l'ensemble, les chercheurs portent un jugement positif sur leur expérience. Ils ont l'impression d'avoir fait progresser les connaissances dans leur champ d'expertise, que ce soit en matière de compétences parentales, de dynamique familiale, d'évolution démographique, etc. Ils expriment également le sentiment que les individus, organismes et institutions avec lesquels ils ont été associés ont bénéficié de ce partenariat. Comme le souligne l'un d'entre eux, le terrain est plus ouvert à la recherche et la recherche est plus ouverte au terrain.

Les difficultés rencontrées ont souvent trait à l'accès aux données dont disposent les organismes et les institutions, le recrutement de sujets individuels pour compléter des entretiens ou des questionnaires, ainsi qu'aux réticences de ces institutions à mettre ces données à la disposition des chercheurs. Étant donné la grande sollicitation dont les organismes font l'objet, on évoque même une certaine saturation des milieux disponibles pour la recherche. Comme on l'a vu, les organismes rendent disponibles leur réseau, leur terrain, leurs bases de données ou leurs sources d'information, ce qui est le plus prisé par les chercheurs (au risque que les organismes se sentent *utilisés*, comme on l'a souligné antérieurement). Les difficultés évoquées portent également sur la disponibilité des intervenants et des professionnels, étant donné leurs responsabilités premières.

Les limites de ces partenariats sont vite posées, les enjeux propres aux chercheurs sont vite rappelés. Le respect et l'autonomie du chercheur reviennent souvent à l'avant plan. L'inscription du processus de recherche dans une durée plus longue que l'horizon d'intervention auquel sont confrontés les organismes est également cité. Ici, on met presque en parallèle - mais non en opposition - une logique de la démarche de recherche, qui exige temps et argent, et une logique d'intervention, qui exige promptitude et action à court terme. Les chercheurs rappellent qu'ils ne sont pas des consultants privés avec des solutions toutes faites, qu'ils ont aussi un mandat de formation d'étudiants, ce qui, encore une fois, caractérise un certain rythme de la recherche parfois mal compris.

On rappelle également la quasi nécessité d'un « double langage », celui qu'il faut utiliser dans les milieux scientifiques (publications à l'international, communications scientifiques, etc.), et celui attendu de la part des organismes (moins grande importance accordée à la méthodologie, accent mis sur les conclusions de la recherche, etc.). Double langage qui conduit d'ailleurs certains chercheurs à privilégier la publication scientifique, même en langue anglaise, au détriment des efforts de diffusion auprès des organismes, car ces efforts sont moins prisés dans les demandes de promotion ou de financement que les publications internationales. Cela n'est pas sans créer un certain inconfort chez certains chercheurs : on souhaite prendre une distance d'avec les milieux pour préserver la démarche d'analyse, en conserver la maîtrise et éviter d'être identifié aux organismes que l'on étudie ou avec lesquels on travaille, et fondamentalement rester concentré sur la recherche elle-même. Mais on vise aussi à maintenir ces réseaux, à procéder à des activités de diffusion et de transfert, et à préserver des contacts réguliers.

La formation d'étudiants et la nécessité de former la relève sont également rappelées. Les jeunes chercheurs sont évidemment sensibles aux attentes du milieu universitaire pour les publications scientifiques et leur importance pour l'embauche, la promotion et l'accès aux subventions, toutes choses qui constituent des limites à leur participation à des travaux de longue durée, ou ne donnant pas rapidement lieu à des publications. (En ce sens, souligne le même interlocuteur, l'abolition du programme de chercheurs-boursiers du FQRSC a rendu encore plus difficile la participation de jeunes chercheurs à des projets en partenariat).

Certains rappellent encore l'importance de la recherche fondamentale, en perte de vitesse aux yeux de plusieurs. La recherche en partenariat et la recherche-action peuvent même devenir des obstacles au point d'entraver le droit des chercheurs. D'autres soulignent que pour qu'il y ait partenariat de recherche, il faut un financement approprié. Or, la forte compétition et la faiblesse des crédits en sciences sociales ne rendent pas facile la vie des chercheurs, sans compter que certains thèmes de recherche sont plus populaires que d'autres. Il semble bien également que chacune des équipes en soit arrivée à se définir quelques partenaires privilégiés et que les échanges se concentrent essentiellement autour de ce noyau. L'initiative semble venir des chercheurs eux-mêmes, dans la plupart des cas, mais certains mentionnent des demandes ponctuelles fréquentes de la part d'institutions, d'organismes et d'individus.

Sans que cela ne soit toujours explicite, quelques-uns expriment l'idée d'un certain seuil critique qui aurait été atteint. En premier lieu, d'aucuns invoquent la nécessité d'un bilan des expériences de partenariat, une équipe ayant même délaissé explicitement cette forme de recherche, parce que cela demandait trop de temps ou s'éloignait trop des ses priorités de recherche. De plus,

Partenariat, recherche, transfert. Le point de vue des chercheurs et des intervenants

comme certaines expériences sont de longue date et que le noyau de chercheurs est restreint, on en arrive vite à une certaine saturation des partenariats possibles. Et enfin, les partenariats s'articulent autour de thématiques en transformation (évolution des dynamiques familiales, nouveaux cadres juridiques, nouveaux contextes, etc.) et sont de plus en plus multidisciplinaires, ce qui en amène certains à rechercher de nouvelles alliances avec des partenaires moins « conventionnels ». Bref, autant les organismes d'intervention que les chercheurs semblent vivement souhaiter la poursuite de leurs expériences de partenariat. Les représentants des chercheurs, du moins dans certains cas, évoquent la nécessité d'un bilan de ces expériences et s'interrogent sur leurs limites et sur de nouvelles modalités éventuelles dans la poursuite de telles expériences.

Le transfert des connaissances

Le transfert des connaissances est une nécessité reconnue, et à laquelle se livrent les équipes de recherche et les chercheurs individuellement. Il prend des formes bien connues : intégration des organismes dès le début de la recherche, organisation de colloques et de séminaires, réponses ponctuelles à des demandes, publications de bulletins de recherche. On souligne l'importance sinon la nécessité du réseau associatif pour la diffusion et le transfert des connaissances. Il semble bien que la majorité des chercheurs rencontrés ont également participé à des entrevues ou des émissions à la radio et à la télévision : le chercheur prête aisément sa voix. Le développement d'outils de communication est mentionné par quelques-uns, généralement sous la forme de résumés de recherche, de guides, de fiches-synthèse, voire de vidéos, accessibles sur Internet. Seules quelques équipes universitaires, généralement de grande envergure ou subventionnées pour le faire, exercent cette activité dans le cadre de leur mission. Mais ici, les avis sont partagés, puisque si certains chercheurs

expriment la nécessité et se sont même mis à en produire, d'autres sont réticents, disent manquer de temps ou ne pas se sentir suffisamment habiles pour le faire. Règle générale, cependant, comme le mentionne un chercheur, ces outils n'ont pas été évalués.

La plupart sont conscients des limites du transfert des connaissances auquel ils se livrent, sans parler des limites personnelles du chercheur, dont les habiletés se concentrent plus souvent sur des activités scientifiques. Manquant souvent de temps et d'argent pour « ré-écrire » certains de leurs travaux en vue d'une diffusion plus large, ou encore pour offrir une formation méthodologique de base pour l'accès aux données de recherche, certains ont suggéré de faire appel à du personnel spécialisé pour assurer des retombées optimales à leurs recherches, personnel à qui l'on confierait, par exemple, la production de résumés ou de fiches-synthèse, ou la responsabilité de la formation à la recherche. On a vu que quelques grandes équipes disposent des fonds pour ce faire, ou en prennent l'initiative à même leurs projets, mais ceci est le fait d'une minorité. À l'instar des organismes d'intervention, qui souhaitent disposer d'un « agent de recherche », certains chercheurs souhaitent explicitement la présence au sein de leur équipe d'un « agent de liaison et de communication ».

Tout en se reconnaissant un rôle de communicateurs, certains expriment l'idée qu'ils n'ont pas à se substituer aux médias, que telle n'est pas leur tâche première. De plus, les chercheurs, malgré leur bonne volonté, doivent composer avec les exigences de leur métier, qui leur imposent diverses contraintes qui limitent sévèrement leur disponibilité (échéances à rencontrer, supervision des travaux de recherche, rédaction de rapports et d'articles, communications scientifiques, etc.). On souligne aussi l'importance des quelques rares banques de données sur la famille (dont *Famili@*). Quelques-uns souhaitent la mise en

ligne des textes scientifiques, par exemple via des revues spécialisées.

Thèmes de recherche souhaités

Il est particulièrement intéressant de connaître le point de vue des chercheurs sur les thèmes de recherche sur lesquels ils souhaitent ou prévoient entreprendre des travaux, dans un avenir immédiat. Puisque les thématiques de recherche se sont considérablement diversifiées, puisque de nombreux travaux sont de nature interdisciplinaire, puisque de nouvelles disciplines investissent le champ de la famille et de l'enfance, quel regard prospectif portent les chercheurs? Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'une étude qui a la prétention d'être représentative du milieu de la recherche, en général : nous nous appuyons sur un corpus restreint d'entrevues menés dans un champ également restreint. Mais la reconnaissance de thèmes de recherche envisagés à court ou moyen terme par certains chercheurs ne peut être que révélatrice, d'autant plus qu'elle peut être comparée aux attentes des organismes communautaires.

À l'instar des organismes, profondément orientés par leur mission, il faut en conclure que la discipline du chercheur ou son environnement institutionnel détermine, dans une large mesure, les choix qu'il envisage : insistance sur les contextes sociaux pour une équipe de sociologues et d'anthropologues, affirmation de la nécessité des études démographiques pour cet autre, accent mis sur les aspects juridiques pour ce troisième. En un certain sens, l'avenir de la recherche sur la famille et l'enfance repose en grande partie sur l'importance de l'investissement de telle ou telle discipline et du regard qu'y jette le chercheur en fonction de son institution d'appartenance. Mais il repose aussi sur les fonds de recherche dédiés à la famille et l'enfance, les trois Actions concertées en constituant une nette illustration. Les chercheurs que nous avons rencontrés sont

conscients de l'évolution de la recherche vers des travaux à caractère multidisciplinaire. En d'autres termes, les thématiques de recherche à venir, pour nouvelles qu'elles soient, seront certainement tributaires de cette multidisciplinarité croissante des équipes de recherche subventionnées.

Quant aux disciplines traditionnellement moins présentes dans le champ de la famille et de l'enfance, leur venue est souvent facilitée par les fonds disponibles, les sciences de l'éducation en constituant un exemple, les sciences juridiques également. En fait, si certaines disciplines universitaires semblent pour l'instant peu intéressées aux questions de famille et d'enfance, c'est essentiellement, d'une part, parce que la tradition de recherche y fait peu de place, que les thématiques dominantes sont ailleurs et, d'autre part, parce que les fonds de recherche disponibles ne ciblent pas clairement ce domaine. Pour ce qui est des disciplines déjà présentes, si elles poursuivent l'approfondissement de leurs objets privilégiés et en revendiquent la spécificité, les entretiens auprès des chercheurs illustrent que ceux-ci sont conscients de la relativité de leurs approches et de la fécondité des croisements disciplinaires. Il n'en demeure pas moins que leur regard prospectif est fortement teinté de leur propre tradition de recherche.

La majorité des chercheurs, sinon la totalité, suggèrent cependant des perspectives de développement de la recherche qui débordent largement leur horizon disciplinaire. Ils sont conscients de la fragmentation actuelle et aspirent à des recherches présentant une vision moins éclatée, plus intégrée, plus sensible à la complexité des situations familiales. En résumant très sommairement, voici comment se présentent les grandes thématiques de recherche envisagées par notre corpus de chercheurs : la dynamique familiale interne, les rapports entre les membres de la famille et les relations parents-enfants; la paternité, la filiation, la

pluriparentalité; le milieu familial comme lieu de développement des personnes ou comme lieu de contrôle social; les nouvelles structures familiales (familles recomposées, familles homoparentales); les conditions de vie des familles, concernant notamment la pauvreté et les problèmes de logement; les dimensions culturelles de la famille, de même que ses représentations sociales et politiques; les changements de normes et de valeurs; l'évolution des normes juridiques; l'organisation du travail, la conciliation famille-travail et la conciliation famille-études-travail; les rapports au temps et l'aménagement de celui-ci; les solidarités et les programmes de soutien (famille, État); les transferts intergénérationnels; la fécondité, la reproduction, le désir d'enfants; et l'impact des nouvelles technologies d'information et de communication.

Nombreux sont ceux qui affirment la nécessité de perspectives intégrées (« systémiques », disent certains), l'importance des recherches à caractère interdisciplinaire et en conséquence, le refus du cloisonnement disciplinaire. L'horizon disciplinaire du chercheur ainsi que son contexte institutionnel - dont nous avons dit qu'ils influençaient fortement sa perception des priorités de recherche - ne constituent en aucun cas un obstacle à l'expression de visions plus larges et de perspectives critiques.

Conclusion

Il ressort de ce qui précède que diverses formes de partenariat de recherche sont monnaie courante, tant du point de vue des chercheurs que de celui des organismes. Les deux y expriment leur intérêt à les poursuivre et en dénotent le caractère incontournable. Tous en soulignent l'évolution significative au cours des dernières années. Mais le regard posé n'est pas le même, cependant. Les organismes d'intervention mettent l'accent sur leurs difficultés d'insertion, en raison de leurs ressources limitées (temps et argent) et

de leur difficultés à composer avec les exigences propres de la recherche (méthodologie, formes de communication, etc.). Les chercheurs, pour leur part, s'ils s'inquiètent également du peu de ressources dont ils disposent pour le transfert des connaissances, se disent en plus préoccupés de leur impact sur la conduite de leurs propres travaux. Certains d'entre eux souhaitent en faire un bilan.

L'interface des mondes de la recherche et de l'intervention se crée souvent autour d'activités telles que les symposiums et colloques du CDRFQ, conférences et ateliers dans un cadre pré-organisé, facilitant les rencontres éventuelles. L'insertion structurée d'organismes dans des travaux scientifiques, sans être la norme, constitue une exception : dans la plupart des cas, l'initiative provient des chercheurs eux-mêmes. La plupart du temps, les réseaux sont moins formels et s'alignent de contacts ponctuels, d'échanges de documents ou d'information.

L'accès et la lecture de documents scientifiques semblent faire problème. Les organismes souhaitent une information ciblée, de façon à ne pas se perdre dans le dédale des sources documentaires, idéalement pour contourner les questions méthodologiques pour lesquelles ils éprouvent peu de sensibilité, souhaitant même qu'on leur donne accès à des synthèses un peu plus vulgarisées. Les chercheurs, pour leur part très sensibles à la question de la diffusion, éprouvent de la difficulté à trouver le temps et les ressources pour rendre leurs travaux accessibles, dans une forme qui convienne aux intervenants.

La demande et la volonté de transfert constituent une cause partagée de tous. Les organismes souhaitent consacrer plus de temps à la connaissance des résultats de recherche, les chercheurs reconnaissent qu'il leur faut accorder plus d'importance au transfert des connaissances. Par contre, de

Partenariat, recherche, transfert. Le point de vue des chercheurs et des intervenants

part et d'autre, on exprime des limites de temps et d'argent, des ressources manquantes. Les modalités pratiques de transfert des connaissances ne vont pas de soi, chacun exprimant des attentes insatisfaites.

Il est intéressant de noter que les thématiques de recherche envisagées ou souhaitées se recoupent en grande partie. En résumant à grands traits, on peut souligner que chercheurs et intervenants mettent souvent l'accent sur les transformations actuelles de la famille, dont ils disent ne pas comprendre toute la dynamique, qu'il s'agisse des familles dites recomposées, des nouvelles données dans les rapports entre les divers membres de la famille, des questions de filiation, des rôles parentaux en mutation ou de la nécessité de tenir compte des rapports intergénérationnels.

Des éléments centraux du contexte dans lequel vivent les familles sont également relevés, particulièrement le contexte des politiques familiales, la question du travail ainsi que des conditions de vie (économie, logement). Les questions démographiques les préoccupent également. On a vu comment les chercheurs sont conscients de l'importance de mieux connaître le contexte général qui façonne les contours de la famille et de sa dynamique interne, et comment ces aspects sont aussi fortement soulignés par les organismes communautaires. « Dynamique interne » et « contextes de vie » semblent être les deux grands thèmes majeurs qui ressortent des attentes des divers milieux.

Il est dans la dynamique de relations entre divers partenaires de poser des regards critiques ou nuancés sur l'un et l'autre, en fonction de la spécificité de chacun. En conséquence, il est normal de constater que les milieux d'intervention perçoivent le milieu de la recherche comme difficile d'accès, et que les chercheurs se disent préoccupés de l'impact de leurs activités de transfert sur leurs propres recherches. Les uns et les autres renvoient à leurs exigences propres. Mais on voit bien que les rapports, tout ponctuels qu'ils puissent être à l'occasion, ne cessent de s'étendre et de progresser, et que la *norme* en la matière semble être la coopération et l'échange. Le jugement d'ensemble qui est porté renvoie à une évolution significative, que l'on désire accélérer.

GILLES PRONOVOST
Directeur général du CDRFQ

NOTES

¹ Pronovost, Gilles, « Quels enjeux de recherche pour les familles d'aujourd'hui? », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 1, juin 2004 (<http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/index.html>)

² Voir par exemple Réjean Landry et al., « L'utilisation de la recherche sociale au Québec », dans Carl Lacharité, Gilles Pronovost et Élisabeth Coutu, *Comprendre la famille. Actes du 7^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 255 à 282.



est le bulletin de recherche du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec. Le Conseil a pour mission de promouvoir la recherche sur la famille et de contribuer à la diffusion et à la mise en application de ses résultats dans les milieux de pratique.

Éditeur
**Conseil de développement de la
recherche sur la famille du Québec
(CDRFQ)**

80, chemin du Passage, suite 340
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2
Tél. : (819) 373-3300

Site Internet : www.uqtr.ca/cdrfq
Courriel : cdrfq@bellnet.ca

Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président
Yves Cossette, vice-président
Laurent Roy, secrétaire
Manon Bourbeau, trésorière
Gilles Pronovost, directeur général

Comité des communications

Manon Bourbeau
Yves Cossette
Élisabeth Coutu
Carl Lacharité
Marie-Thérèse Lacourse
Ruth Laliberté-Marchand
Jean-Pierre Lamoureux
Gilles Pronovost

Coordination

Élisabeth Coutu, agente de recherche
et de communication

Graphisme

Lucile Baril

Imprimerie

Imprimerie Trifluviennne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1481-0271

**Merci à tous
nos participants!**